

16 janvier 2020

Négociations de la Convention Collective Nationale de la Branche Ferroviaire

L'UNSA-Ferroviaire valide l'accord "Classifications et Rémunération"

Dans un contexte de généralisation de l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire, la Convention Collective Nationale de la Branche Ferroviaire, en cours de négociation, doit préserver les intérêts des salariés du secteur.

L'accord "Classifications et Rémunération", issu de négociations de longue haleine, garantit des droits nouveaux pour l'ensemble des salariés du périmètre.

En apposant sa signature sur cet accord, la Fédération UNSA-Ferroviaire se projette dans la construction d'un accord protecteur pour l'avenir, véritable "filet de sécurité" limitant le dumping social et de nature à garantir des parcours professionnels attractifs, au bénéfice de tous les salariés de la branche ferroviaire.

Contacts presse :

Didier MATHIS
Secrétaire Général
06 19 46 12 30



Florent MONTEILHET
Secrétaire Général Adjoint
06 51 99 01 65



Nathalie WETZEL
Secrétaire Fédérale
06 61 20 08 99



unsa-ferroviaire.org